

CHARTRE

DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES



CHARTRE DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

La ville d'Evian a décidé de placer au cœur de son action les objectifs de développement durable (ODD) de façon à participer pleinement à la préservation de notre planète et à son habitabilité, pour les habitants d'aujourd'hui et les générations futures, et ce à tous les niveaux.

Les ODD, par leurs trois piliers sur l'environnement, le social-sociétal et l'économie couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Chaque projet de la commune, chaque action ou évènement, à vocation à répondre aux objectifs mondiaux fixés au niveau communal.

Ce travail transversal est nécessairement collectif et partenarial. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons atteindre ces objectifs ambitieux.

Dans le domaine de l'évènementiel, il s'agit de veiller collectivement à l'attractivité du territoire tout en maintenant l'équilibre entre la fréquentation et le respect des milieux et du patrimoine.

En effet, de multiples évènements sportifs, culturels, économiques concourent au dynamisme de la ville et témoignent de la richesse de sa vie associative.

Néanmoins personne ne peut ignorer les impacts que ces manifestations peuvent avoir si les enjeux de développement durable ne sont pas pris en considération à toutes les étapes de conception et de réalisation de ces évènements.

C'est dans ce cadre que la ville a souhaité établir une charte des évènements éco-responsables.

Ce document vise à fédérer les acteurs locaux et à mobiliser l'ensemble des partenaires pour la préservation de notre territoire.



Cette charte se veut être un outil pratique et concret permettant à chaque organisateur d'évènement d'agir et de mobiliser à son tour ses partenaires et le public autour des enjeux du développement durable.

Elle a pour objectifs de

- Sensibiliser les organisateurs d'évènements.
- Les inviter à s'engager dans une démarche éco responsable progressive, dynamique et collective.
- Fédérer les différents acteurs autour de valeurs communes.
- Valoriser les initiatives locales.

Concrètement afin de permettre à chacun de s'engager graduellement dans la mesure de ses possibilités il est demandé aux organisateurs de manifestations sur la ville de signer la charte des évènements éco-responsables et de déterminer un niveau d'engagement

Pour chaque niveau d'engagement, l'organisateur mettra en place l'ensemble des actions socles de la charte et des actions complémentaires.

Niveau Bronze¹ (ou papillon) : mise en place du socle et de 1 à 6 actions complémentaires inscrites dans la charte.

Niveau Argent² (ou abeille) : mise en place du socle et de 7 à 14 actions complémentaires inscrites dans la charte réparties dans chacun des 8 domaines d'éco- responsabilité.

Niveau Or³ (ou colibri) : mise en place du socle et de plus de 15 actions complémentaires inscrites dans la charte réparties dans chacun des 8 domaines d'éco- responsabilité.



CHARTRE DES ÉVÉNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

Je soussigné(e)

représentant la structure :

m'engage dans la charte des événements éco responsables de la ville d'Evian pour
l'événement suivant :

Pour l'édition, nous candidatons au niveau suivant :

Niveau Bronze (ou papillon) : mise en place du socle et de 1 à 6 actions complémentaires inscrites dans la charte

Niveau Argent (ou abeille) : mise en place du socle et de 7 à 14 actions complémentaires inscrites dans la charte réparties dans chacun des 8 domaines d'éco-responsabilité

Niveau Or (ou colibri) : mise en place du socle et de plus de 15 actions complémentaires inscrites dans la charte réparties dans chacun des 8 domaines d'éco-responsabilité

Je m'engage donc dans la mise en œuvre des actions suivantes :

Actions socles obligatoires :

- Désigner un référent en charge de la mise en œuvre de la charte et du respect de ces actions
- Choisir un site facile d'accès et inciter aux mobilités douces pour le rejoindre
- Sensibiliser l'équipe d'organisation à intégrer l'accessibilité de l'évènement dans ses objectifs
- Gérer les déchets y compris les mégots de cigarettes en organisant le tri sélectif et le recyclage
- Ne pas recourir à de la vaisselle jetable en plastique
- Respecter la réglementation en vigueur notamment pour préserver les sites et la faune et la flore locales
- Etablir et communiquer un bilan de l'évènement comportant une évaluation des actions prescrites par la charte et des propositions d'évolution



Actions complémentaires par domaine d'intervention (cochez les actions choisies)

1 - La mobilité :

- Choisir un site accessible aux transports en commun
- Mettre en place une campagne d'information détaillée relative aux mobilités douces
- Choisir un site proche du public cible
- Mettre en place une signalétique indiquant les différents types de parkings, moyens de transport et distance et temps de trajet entre les différents sites
- Installer des parkings à vélo en nombre suffisant sur le site
- Proposer la mise en place de co voiturage
- Prévoir un parking extérieur et un système de navette
- Récompenser les participants qui utilisent les mobilités douces
- Mettre en place des animations dédiées à la mobilité douce sur l'évènement
- Autres :

2 - L'accessibilité :

- Choisir un site facilement accessible ou ayant une possibilité d'aménagement
- Indiquer les moyens de transports adaptés aux personnes à mobilité réduite ou souffrant de handicap
- Réserver des emplacements pour les personnes en situation de handicap proches de la manifestation ou prévoir une zone de dépose rapide
- Veiller à ce que les circulations soient facilitées pour tous à l'intérieur du site
- Prévoir un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap avec par exemple une personne dédiée ou un partenariat avec des associations (APEI, IME, ...) identifiable de tous
- Mettre en place d'une signalétique et des informations adaptées à différents type de handicaps (visuels, auditifs, ...)
- Réserver des places adaptées ou équipées en fonction des différents types de handicap
- Veiller à ce que les guichets et espaces de restauration soient adaptés
- Favoriser les évènements gratuits ou adopter une politique tarifaire accessible
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de discrimination autour de l'évènement
- Autres :



3 - L'implantation :

- Privilégier les lieux non classés et non-inscrits pour ne pas les dénaturer
- Préserver la faune, la flore et le patrimoine en limitant les nuisances
- Sensibiliser les participants et partenaires à respecter le site
- Veiller au nettoyage méticuleux du site en utilisant le cas échéant des produits naturels ou éco labelisés
- Interdire le ramassage de la flore sur le site
- Communiquer sur les possibilités d'hébergement les plus proches de l'évènement et facilement accessibles pour limiter les déplacements
- Autres :

4 - La gestion des déchets :

- Penser à limiter la production de déchets à la source, par une réflexion anticipée sur les achats
- Privilégier les produits sans suremballage
- Privilégier les gobelets réutilisables consignés
- Privilégier la vaisselle et le linge réutilisable, établir des partenariats pour du prêt de vaisselle ou utiliser des objets biodégradables
- Mettre en place un composteur pour les déchets fermentescibles
- Privilégiez les sacs et cabas réutilisables
- Anticiper un ramassage des déchets fréquent pour garder le site propre et éviter les nuisances
- Organiser la collecte finale des déchets avec la CCPEVA, prévoir du matériel de pré collecte
- Prévoir un nombre suffisant de cendriers ou distribuer des cendriers réutilisables
- Installer une signalétique pour identifier la localisation des poubelles, bacs de recyclages, composteurs, cendriers, ...
- Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Faire don des invendus à des associations caritatives
- Favoriser les goodies écologiques
- Etablir un partenariat avec les éleveurs locaux pour revaloriser les déchets alimentaires
- Négocier avec les fournisseurs la reprise des emballages lors des livraisons
- Favoriser le réemploi ou les objets de seconde main pour la décoration
- Autres :



5 - La communication :

- Informer l'ensemble des participants et partenaires de la mise en œuvre de la démarche éco responsable
- Former l'équipe organisatrice et les bénévoles aux éco gestes
- Mettre en place une signalétique et des logos indiquant l'engagement éco responsable
- Privilégier une communication numérique tout en limitant l'envoi et le stockage sur serveurs de fichiers lourds
- Privilégier un affichage pouvant être réutilisé
- Choisir un papier éco labélisé ou recyclable
- Limiter les impacts à l'impression (recto-verso, choix des encres, ...)
- Eviter la gadgeterie et privilégier les objets promotionnels utiles et réutilisables
- Communiquer le bilan des actions et leurs bénéfices
- Autres :

6 - Les achats :

- Privilégier les producteurs locaux et les filières courtes
- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les prestations
- Respecter la saisonnalité des produits et des modes de cultures sains
- Proposer une alimentation accessible à tous (penser aux régimes spéciaux ainsi qu'aux allergènes alimentaires)
- Rationaliser les commandes en évaluant les quantités réellement nécessaires
- Privilégier les lieux bénéficiant déjà d'infrastructures adaptées pour éviter des achats superflus
- Louer ou réparer le matériel utilisé occasionnellement
- Solliciter des partenaires pour des prêts de matériels (mairie, autres associations, ...)
- Autres :

7 - La gestion des ressources :

- Utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives
- Prévoir des douches rapides pour les événements sportifs
- Prévoir des récupérateurs d'eau pour le nettoyage du site



- Installer des toilettes sèches en l'absence de toilettes sur site
- Veiller à réduire les consommations d'énergie grâce à la mise en œuvre des éco gestes (fermeture des portes et fenêtres avant d'allumer le chauffage, extinction des lumières et du chauffage dès qu'ils ne sont pas nécessaires, ..)
- Autres :

8 - La préservation de la santé :

- Prévoir du matériel de prévention adapté à l'évènement (éthylotests, bouchons d'oreilles, ...)
- Mettre en place une équipe dédiée à la prévention
- Prévoir un dispositif de sécurisation des retours pour les évènements nocturnes (navette, capitaine de soirée, covoiturage, ..°)
- En cas de vente d'alcool veiller à garantir un accès gratuit à l'eau et des tarifs attractifs pour les boissons non alcoolisées
- Informer le public sur les risques auditifs en cas de diffusion de musique amplifiée et mettre en œuvre des actions de prévention
- Autres :

Signature du représentant de l'organisateur :

